

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

---

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 58  
Membres absents : 20  
Procurations : 12

**Séance du 16 novembre 2022**  
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du  
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022  
Date de transmission : 22/11/2022  
Date de mise en ligne : 23/11/2022

---

**Présents :**

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 24<sup>ème</sup> QUESTION

### Portage de la candidature commune à l'appel à projets Trames verte et bleue 2022, élaboration du diagnostic des trames verte et bleue du territoire et d'un programme d'actions de restauration (DELIBERATION n°2022-193)

La notion de Trame Verte et Bleue (TVB) a été instaurée par les deux lois du Grenelle de l'Environnement : loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1) et loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2).

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'espaces et d'échanges pour :

- que les milieux naturels puissent fonctionner entre eux ;
- que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer ;
- enrayer la perte de biodiversité en préservant ou recréant des continuités écologiques.

Saint-Louis Agglomération a proposé aux communes membres de présenter une candidature commune à l'Appel à Projets Trames Verte et Bleue 2022 proposé par la région Grand Est, la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'Eau et d'en être la structure coordinatrice.

Ce projet partenarial est une candidature commune rassemblant les actions portées par Saint-Louis Agglomération en tant que structure coordinatrice et les actions portées par les communes volontaires en tant que maîtres d'ouvrage associés.

À ce titre, 6 communes membres ont souhaité mettre en œuvre des actions concrètes de préservation et de restauration de la biodiversité sur leur ban communal.

Dans le cadre de cet appel à projets, il est proposé que Saint-Louis Agglomération lance dès le premier trimestre 2023, avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé, une étude globale de diagnostic et de déclinaison de la trame verte et bleue à l'échelle de l'agglomération. Cette étude sera adossée à un programme pluriannuel d'actions en faveur de la préservation et de la reconquête de la trame verte et bleue.

Le budget prévisionnel de cette étude est de 90 000€ TTC, financés à 80% par la Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Ceci étant exposé, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le portage global par Saint-Louis Agglomération du projet Trames verte et bleue sur le territoire en tant que Structure coordinatrice ;
- d'inscrire les montants nécessaires à la réalisation de l'étude de diagnostic et de déclinaison de la trame verte et bleue au budget prévisionnel 2023 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions dans le cadre de cette démarche ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce projet.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

